



Niort le 1^{er} mars 2023

Madame la Présidente du Conseil Départemental
Maison du Département Mail Lucie Aubrac Duguesclin
79000 Niort

Objet : Préavis de grève du 7 mars 2023 au 31 mai 2023.

Madame la Présidente,

Les syndicats **CFDT, CGT et Force Ouvrière MDE** déposent un préavis de grève pour tout le personnel de l'administration départementale et structures connexes placés sous votre responsabilité et ce

du 7 mars 2023 à 0 heure au 31 mai 2023 à 24 heures.

Depuis plusieurs mois, les représentant·es des organisations syndicales, les agent·es, n'ont eu de cesse de vous alerter sur le manque de visibilité des informations liées à l'application du SEGUR tant pour les agent·es que pour les organisations syndicales.

Aujourd'hui vos choix en matière d'attribution du SEGUR engendrent des inégalités de traitement au sein du personnel du PDS, renforçant un sentiment de non reconnaissance de l'engagement des agent·es dans le cadre de leurs missions de Service Public.

Nos organisations syndicales constatent et dénoncent les manques de recrutements, les départs non compensés, les postes non pourvus dans l'ensemble de ces champs d'intervention, avec, pour conséquences, une surcharge de travail pour les personnels et des difficultés pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

Dans les domaines du soin et de l'accompagnement social, il est avéré que le respect, l'attention et les droits fondamentaux des usagers sont indissociables de la reconnaissance et la bientraitance des agent·es à leur service. L'avenir des services publics de la petite enfance, de la perte d'autonomie, de l'accompagnement social et socio-éducatif, de la protection de l'Enfance, nécessite l'engagement collectif et la solidarité entre tous, toutes, leurs acteurs-trices.

Nos syndicats exigent une revalorisation des salaires pour toutes, tous les agent·es et salarié·es exerçant dans les services sociaux et médico-sociaux dont le financement dépend du Conseil départemental des Deux-Sèvres qu'elle que soit la fonction exercée au sein des équipes.

Les agents attendent un réel engagement de la collectivité sur une amélioration de leurs conditions de travail afin de pouvoir assurer les missions obligatoires relevant du Pôle des solidarités.

C'est pourquoi, nos organisations syndicales déposent ce préavis de grève afin de soutenir les actions qui seront décidées.

Veuillez croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Pour le syndicat CFDT Interco 79
La secrétaire générale
Juliette Ledroit

Pour le syndicat CGT CD79
La secrétaire générale

Karine OLIVIER

FO-MDE
le secrétaire
GODARD Antoine